



Explication sur contrat vdi

Par **sandee59**, le **05/07/2009** à **19:23**

Bonjour,

Je souhaiterais travailler de chez moi prochainement et j'ai une opportunité de signer un contrat VDI.

Seulement, je ne m'y connais pas et j'aimerais savoir si il n'y a rien de louche dans ce contrat ? quelqu'un pourrait me renseigner s'il vous plait ? j'enverrai le contrat en pièce jointe par mail.

D'avance merci pour votre aide.

Par **ccilo**, le **06/07/2009** à **15:16**

Bonjour,

Effectivement, je te conseille de bien le lire et très attentivement. J'ai été VDI et dernièrement, je me suis retrouvée éjectée du réseau de vendeuses par recommandé avec AR pour avoir parlé de mon activité sur mon blog et pour avoir créé un forum de discussion. On m'a mise en demeure de tout effacer et de tout supprimer le nom de l'entreprise en question.... Je n'avais pas suffisamment bien lu mon contrat. Donc, tu as raison de vouloir te faire conseiller avant de t'engager.